



Administration communale
2714 Les Genevez
Tél. 032 484 94 88
E-mail: info@lesgenevez.ch

www.lesgenevez.ch
CCP 25-4329-2

Les Genevez, le 07 juillet 2021

AVIS OFFICIEL

Demande de permis de construire (publication au Journal officiel du 8 juillet 2021 N° 25)

Maître d'ouvrage : Silvana & Sandro Mouta, représentés par Villatype SA, Le Champat 2,
2744 Belprahon

Auteur du projet : Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon

Parcelle n° 1693, surface, 715m², Clos chez Gautier, Habitation HAc, plan spécial Clos chez Gautier 2.

Ouvrage : Construction d'une maison familiale avec poêle, pergola, garage, panneaux solaires en toiture et PAC ext.

Genre : Matériaux : B.A./brique ciment, isolation, brique TC, Alba.

Façades : Crépi ciment, teinte blanc cassé.

Toiture : Tuiles béton, teinte anthracite.

Dimensions :

Principales :

| | |
|------------------|--------------|
| Longueur : | 14.20 mètres |
| Largeur : | 10.50 mètres |
| Hauteur : | 5.80 mètres |
| Hauteur totale : | 8.00 mètres |

Sous-sol partiel :

| | |
|------------------|--------------|
| Longueur : | 7.80 mètres |
| Largeur : | 10.50 mètres |
| Hauteur : | 2.90 mètres |
| Hauteur totale : | 2.90 mètres |

Pergola :

| | |
|------------------|-------------|
| Longueur : | 3.60 mètres |
| Largeur : | 3.60 mètres |
| Hauteur : | 4.10 mètres |
| Hauteur totale : | 5.10 mètres |

Dérogation requise : Art. 24 al. 1 prescriptions plan spécial - IUS

Dépôt public des demandes, avec plans, jusqu'au **28 août 2021** au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Demande de permis de construire (publication au Journal officiel du 8 juillet 2021 N° 25)

Maître d'ouvrage : Allison Boss & Thierry Niederhauser, Rue de la Gare 3, 2720 Tramelan

Auteur du projet : Kipfer Daniel CAO, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan

Parcelle n° 54, surface, 2343m², Rue du Musée, Habitation HA (projet) et agricole ZA.

Ouvrage : Démolition du bâtiment existant et construction d'une maison familiale avec poêle, panneaux solaires, PAC ext., garage double, couvert rez-sup, couvert rez-inf. avec cheminée ext.

| | | |
|----------------|--------------------|---|
| Genre : | Matériaux : | Maçonnerie double mur. |
| | Façades : | Crépi, teinte beige clair, et bardage bois, teinte naturelle. |
| | Toiture : | Tuiles TC, teinte rouge. |

Dimensions :

| | | |
|----------------------|-------------------------|--------------|
| Principales : | Longueur : | 25.00 mètres |
| | Largeur : | 9.00 mètres |
| | Hauteur : | 4.70 mètres |
| | Hauteur totale : | 6.30 mètres |

Dépôt public des demandes, avec plans, jusqu'au **28 août 2021** au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Fermeture du secrétariat communal

Durant la période estivale, le secrétariat communal sera fermé

Du lundi 26 juillet 2021 au vendredi 13 août 2021

Merci d'avance de votre compréhension.

Nous vous souhaitons de belles vacances.

Le Conseil communal